Choix de vie professionnelle public/privé

Par **line75**, le **14/09/2021** à **13:55**

Bonjour à tous!

Je commence cette année un M2 Droit des contrats et achats publics, ce qui fait suite à un M1 Droit public général. Je commence d'ores et déjà à réfléchir à mon stage de fin d'études et je me pose beaucoup de question.

J'ai réalisé 3 stages durant ma vie universitaire, en cabinet d'avocats et en établissement public qui furent super enrichissants. Pour cette année j'envisage une expérience qui me projetterait sur le plus long terme. Je ne compte a priori pas passer le CRFPA et donc travailler dès la fin de mon M2.

Seulement j'ai beaucoup de questions notamment relatives au salaire. En tant que juriste spécialisée en droit de la commande publique, travailler dans le privé est il plus avantageux que travailler en tant que contractuel dans le public (en ministère ou en collectivités territoriales) ? J'imagine que cela doit dépendre des structures mais je ne me rends pas compte du tout...

Je suis à la recherche de témoignages de personnes qui pourraient m'éclairer. Evidemment l'aspect financier ne fait pas tout, mais je le prends en compte dans ma réflexion et je ne trouve aucune réponse sur internet.

Merci d'avance à ceux qui pourront m'aider :)

Bonne journée à tous!

Par **Floris22**, le **14/09/2021** à **17:50**

Bonjour

En tant que contractuelle, vous aurez le salaire d'un attaché ou presque. Si vous voulez travailler dans le public, je vous conseille de passer les concours.

Juriste dans le privé, cela peut être intéressant dans les grosses boites qui ont des activités importantes en partenariat. Mais vous ne trouverez pas les salaires, hormis par relation, car ils dépendent de la structure et de ce que vous valez.

Par **line75**, le **14/09/2021** à **21:00**

D'accord je comprends, merci pour cette réponse! :)

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés